

HONORAIRES TTC* AU 01/12/2019

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES

- Prix de vente inférieur à 100 000 € : 9% TTC avec un minimum de 8 000 € TTC
- Entre 100 001 € et 200 000 € : 7% TTC
- Entre 200 001 € et 300 000 € : 6% TTC
- Entre 300 001 € et 500 000 € : 5,5% TTC
- Entre 500 001 € et 1 000 000 € : 5% TTC
- Au-delà de 1 000 001 € : 4% TTC

Les honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

VENTES DE FONDS DE COMMERCE ET DROIT AU BAIL

- Cession inférieure à 80 000 € : forfait de 8 000 €
- Cession supérieure à 80 001 € : 10% HT du montant de la cession TTC

Les honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

LOCATIONS

Biens à usage d'habitation

- Honoraires à charge du bailleur : 15 € / m² TTC
- Honoraires à charge du locataire :
 - Visites, constitution du dossier et rédaction du bail : 12 € / m² TTC
 - Etat des lieux d'entrée : 3 € / m² TTC

Les honoraires comprennent les frais de publicité, les visites, la constitution du dossier du locataire, la rédaction du bail et l'état des lieux d'entrée.

Locaux commerciaux

- Honoraires à la charge du locataire : 10% HT du loyer hors charges triennal

**TVA en vigueur au 01/01/2019 : 20%*

AGENCE PARIS 18 JULES JOFFRIN

AJGS - SARL au capital de 2 000 € - Siège social : 94, rue Ordener 75018 Paris - RCS Paris N° 851 889 600
Carte professionnelle « transactions sur immeubles et fonds de commerce » N° CPI 7501 2019 000 041 978 (sans détention de fonds) Assurance RCP : Sérénis Assurances n° AL591311/29822 - Code NAF 6831Z - N° TVA FR15 851 889 600
Commerçant indépendant membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier